



MAITRE PATRICK ARMENGAU – COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE
2 RUE MERE TERESA - 84 000 AVIGNON
TEL 04.90.86.35.35. FAX. 04.90.86.67.61.
www.avignon-encheres.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 29/07/2019 A 10H00

Exposition au moment de la vente

Le commissaire-priseur se réserve le droit de réunir les lots (faculté de réunion).

Liste susceptible d'être modifiée jusqu'au moment de la vente

N° lot	Désignation
1	Table laquée blanc piétement fer blanc, table pliante en fer blanc, meuble stratifié laqué blanc 3 niches, poubelle pvc, table de travail plateau mélaminé gris piétement métal chromé, 7 chaises visiteurs tissu bleu, meuble mélaminé gris 2 portes, 2 tiroirs + 2 téléphones sans fil GIGASET + Bureau plateau stratifié marron piétement fer blanc avec retour vitré, bureau plateau stratifié marin piétement fer blanc et caisson 3 tiroirs assorti, 2 chaises visiteurs tissu bleu, 1 fauteuil de bureau en skaï noir + 3 armoires basse en fer à rideaux (1 armoire cassée)
2	Micro-ondes LG + 3 armoires basses en fer à rideaux + Casier en fer 8 tiroirs + 3 blocs de vestiaires en fer 6 portes+ réfrigérateur BEKO + Lot de chaises + étagère en fer
3	Machine à fileter VIRAX 1621640 - N° 152604 4"+ accessoires
4	Treuil sans marque apparente
5	Compresseur ABAC 50 Hp2
6	Meuleuse DEWALT XRFLEX avec batterie 18V, dans son coffret + meuleuse BOSCH
7	Scie sabre RIDGID 530 dans son coffret
8	Perforateur WURTH MASTER BMH 32-XB, mauvais état
9	Scie sabre BOSCH GSA PROFESSIONAL + Thermomètre BOSCH PROFESSIONAL GIS 1000C
10	Filière électrique ROTHENBERGER SUPERTRONIC 2000 + coffret clés SPIT DIA
11	Cintreuse à cuivre à cliquet RIDGID 28 + Pince à sertir VIRAX
12	Pompe à épreuve électrique REMS E-PUSCH
13	caisse en fer FACOM + caisse à outils tissu + clés dans son coffret
14	Table en fer plateau bois avec étau + transpalette manuel en fer rouge
15	Lève chauffe-eau sans marque apparente, 150 kg + Escabeau aluminium
16	Chariot oxyacétylénique
17	rayonnage et lot de pièces détachées / cuivre / tuyau

Extrait des Conditions Générales de Vente

- La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux en sus du montant de leur adjudication.

- Les biens sont vendus sans garantie et en l'état. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-priseur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est faite sans aucune espèces de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit.

- Dans le cadre de nos ventes de matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel. Il faut venir sur place à la vente.

- Les biens sont vendus par ordre de numéro de 1 à 22 (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage pourront être modifiés sans préavis.

Le Commissaire-Priseur se réserve le droit d'organiser le déroulement de la vente et des enchères, de modifier le cours de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir (faculté de réunion) ou de séparer des lots.

- Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par Cartes Bancaires ou virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas).

Frais de vente en sus : 14.40 % TTC et 18% TTC (lots précédés d'un astérisque)

Dans le cas d'un virement bancaire il vous sera remis une RIB avec le montant à virer. Un acompte de 20% minimum du montant total à régler, sera à nous payer par Cartes Bancaires le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

A défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

Exposition : au moment de la vente.